

• Royaume du Maroc



*Ministère de l'Energie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines*

COOPERATION MAROCO-JAPONAISE

**Allocution de Madame la Ministre de l'Energie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement à l'occasion de la cérémonie de
signature de l'Echange de Notes relatif au don japonais pour le projet
de promotion de l'énergie propre en utilisant le système solaire
photovoltaïque**

Rabat, le lundi 25 janvier 2010

Madame l'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon au Royaume du Maroc,

Monsieur le Secrétaire Général,

Monsieur le Directeur Général de l'Office National de l'Electricité

Monsieur le Président du Directoire de l'Agence Marocaine de l'Energie Solaire

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous remercier Madame l'Ambassadeur de votre sollicitude et d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette cérémonie

Je voudrais aussi rendre hommage au Gouvernement du Japon pour son soutien permanent aux programmes et projets de développement économique et social du Maroc.

Mes remerciements s'adressent également aux responsables du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération pour avoir contribué à la mise au point des documents soumis aujourd'hui à la signature, ainsi qu'aux responsables de l'Office National de l'Electricité qui poursuivent avec efficacité la réalisation de nombreux projets, notamment dans le domaine des énergies propres.

**Madame l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs.**

Les actions de coopération économique avec le Japon sont multiples et diversifiées. Elles se caractérisent par la contribution à la mise en place de financements d'opérations stratégiques pour le développement socio-économique du Royaume dans divers secteurs tels l'enseignement, l'agriculture, les routes, l'environnement, les ouvrages hydrauliques, l'eau potable et l'assainissement liquide et l'électrification rurale.

Outre les programmes de coopération mis en œuvre sur le plan bilatéral, le Maroc, avec l'appui de la coopération japonaise, a réalisé des programmes de coopération technique tripartite en faveur de certains pays d'Afrique francophones notamment dans le domaine de la formation.

**Madame l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs.**

Permettez-moi de rappeler que, le Maroc qui connaît un développement accéléré, sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, a mis en place une nouvelle stratégie énergétique, ambitieuse et réaliste dans la composition diversifiée du bouquet énergétique national.

Dans le cadre de cette stratégie, l'efficacité énergétique initiée dans la majorité des secteurs économiques tels le bâtiment, l'industrie et le transport, permettra de réaliser une importante économie d'énergie et par conséquent, de réduire les émissions des gaz à effet de serre.

Le Maroc promeut également les énergies renouvelables dans le but d'augmenter leur contribution dans la consommation énergétique qui devra atteindre 12% en 2020 et 20% en 2030.

A cet effet, SM le Roi Mohammed VI a initié, le 02 novembre 2009, un large programme intégré et volontariste visant la production de l'électricité à partir de l'énergie solaire dont le potentiel est considérable dans notre pays.

Dans ce cadre, des centrales thermiques, d'une capacité totale de 2000 MW, seront opérationnelles entre 2015 et 2020 permettant ainsi de réaliser un gain d'un million de TEP et une réduction annuelle de 3,7 millions de tonnes des émissions de CO₂.

La mise en œuvre de ce projet augmenterait de 26 à 42% la part des énergies renouvelables dans le bilan électrique du Maroc.

Cette stratégie ne peut réussir qu'avec le concours technique et financier des pays amis tel le Japon. En effet, sa mise en œuvre repose également sur la mobilisation de partenariats et des coopérations internationales qui apportent leur soutien à plusieurs niveaux, notamment le transfert du savoir faire et de la technologie ainsi que le financement de programmes sectoriels.

Je me félicite aujourd'hui que cette volonté se concrétise avec l'accord qui sera conclu, ce jour, entre les deux pays qui porte sur la contribution du Gouvernement du Japon à la mise en œuvre du projet marocain de Promotion de l'Énergie Propre en utilisant le système solaire photovoltaïque.

Ce projet vient renforcer les relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays et consolider les efforts de notre Gouvernement pour faire face au changement climatique.

**Madame l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs.**

Avant de clore mon intervention, je tiens à réitérer encore une fois mes vifs remerciements au Gouvernement du Japon pour le soutien qu'il ne cesse d'apporter à nos programmes et projets énergétiques.

Je suis persuadée que, dans le cadre de la nouvelle dynamique de renforcement des infrastructures socio-économiques impulsée par le Gouvernement de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Gouvernement du Japon continuera à apporter l'appui nécessaire au financement de multiples projets et actions de développement dans notre pays.